La porte d'entrée du parc du Duché entièrement rénovée

Monument inscrit au patrimoine historique, la **porte d'entrée du parc du Duché d'Uzès,** sur la **route de Bagnols-sur-Cèze** vient d'être entièrement rénovée et consolidée par la Ville d'Uzès sous le contrôle scientifique et technique des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine du Gard. **La pause de cette dernière, à cet emplacement, date du début XIXè.** Elle présentait des risques de stabilité liés à la végétalisation et aux infiltrations d'eau répétées sur l'ouvrage. Certaines pierres creusées par l'usure du temps menaçaient les piliers. Le chapiteau avait vrillé avec le poids des années. L'accès au parc du Duché n'offrait plus les garanties nécessaires pour accueillir les riverains, les promeneurs habitués et visiteurs. La structure a donc été renforcée et livrée fin novembre. Trois entreprises ont collaboré à ce chantier : l'entreprise Sele, spécialisée en taille de pierre pour la greffe et le bouchonnage de nouvelles pierres patinées, le nettoyage et gommage doux. L'entreprise Bourgeois, spécialisée en couverture s'est chargée de réaliser une couvertine en plomb sur l'édifice pour le protéger. La consolidation du portail et de son fronton ont bénéficié d'un procédé innovant de la société Renofors. Appelé Renofox, il permet de renforcer et stabiliser l'existant grâce à l'injection de résines, de tirants en fibres de verre jointant les pierres entre elles et la pause d'agrafes. Le montant global de cet investissement, Ville d'Uzès, s'est élevé à 37 550 € ht - 44 900 € ttc.

Le palais épiscopal et son parc, un joyau du XVIIè siècle

Plan de ville, fin XVIIIe présentant une vue de l'étendue des jardins épiscopaux. Archives municipales de la Ville d'Uzès.

Cette magnifique porte ouvre sur le parc qui appartenait à l'évêque d'Uzès jusqu'à la Révolution. A la fin du XVIIè siècle, la cathédrale St Théodorit et le palais épiscopal, détruits pendant les guerres de religion, ont été reconstruits.

Le parc a été réaménagé, *"adaptation du modèle dit à la française, en terrasse et de la grande "coulée verte" de la Vallée de l'Alzon ou de l'Eure. Après la révolution, de nombreux acquéreurs se portent garant du patrimoine constitué".* C'est en 1804 que Gabriel de Froment Fromentes, baron de Castille réhabilite son nouveau domaine en le transformant.

"Il ouvre ainsi la sortie du parc sur la route de Bagnols-sur-Cèze, l'actuelle porte du parc du Duché, qu'il

encadre d'une porte monumentale portant les blasons des familles Castille et Rohan" précise Laurent Hugues, conservateur du patrimoine et inspecteur des monuments historiques de la DRAC, direction régionale des affaires culturelles (revue société historique de l'Uzège, n°38 de juin 2006).

En 1823, à l'époque de la séparation entre palais et parc, le baron vend au département les bâtiments et la terrasse, constituant la future promenade des marronniers. Il conservera le parc et le pavillon Racine qui seront par la suite acquis par le duc d'Uzès d'où son appellation, Parc du duché. En 1966, le parc est racheté par la ville d'Uzès qui l'ouvre à la population et aux visiteurs. Ce lieu devient un lieu de détente mais aussi un point de départ pour les randonnées pédestres. *"Là où poussaient vignes et oliviers, une plate-forme est aménagée dans la partie nord-est avec les jeux pour enfants"* entièrement rénovés dernièrement. En 1975, une piscine et deux courts de tennis sont construits, à l'emplacement des potagers de la métairie Saint Julien.

La Ville d'Uzès protège son patrimoine

La Ville d'Uzès a entrepris un long travail de protection et de restauration des monuments du patrimoine municipal, classés ou inscrits "monument historique" : l'Hôtel de Ville, l'ancien Evêché, la cathédrale St Théodorit, la tour Fénestrelle, l'église St Etienne, la tour de l'Evêché et la tour du Roi, la porte d'entrée du parc du Duché (route de Bagnols-sur-Cèze), les ruines de l'église Saint Géniès, route de St Ambroix. Prochainement, débuteront les travaux de la quatrième tranche de la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville. En parallèle, la Ville va réaliser un diagnostic du patrimoine mobilier des églises de la commune dans le but de sa conservation et de sa restauration. Cet investissement contribue à renforcer l'image architecturale de la ville tant prisée par les visiteurs et les Uzétiens qui recherchent l'histoire, la culture, les monuments et l'authenticité d'une cité préservée. Cette conservation du patrimoine concoure au label Ville d'art et d'histoire acquis par la ville d'Uzès en 2008.

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)